

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE « ILBARRITZ-MOURISCOT »**

Département
Des PYRENEES-ATLANTIQUES

Arrondissement
de BAYONNE

EXTRAIT du REGISTRE des ARRÊTÉS

OBJET :

NOUS, PRESIDENTE DU S.I.A.Z.I.M.

**Concours restreint de
maîtrise d'œuvre pour
la réhabilitation de la
piscine de l'ALSH
Mouriscot**

VU la délibération du Conseil d'Administration du S.I.A.Z.I.M. en date du 14 mars 2024, autorisant le lancement d'une procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la piscine de l'ALSH Mouriscot,

VU l'arrêté du Maire de Biarritz de ce jour portant désignation du jury de concours,

**Désignation de la
commission technique**

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'une commission technique chargée de préparer les travaux du jury,

A R R E T O N S

Article 1^{er} : Pour la constitution de la commission technique chargée de la préparation des travaux du jury de maîtrise d'œuvre, sont désignés les agents des Villes de Biarritz et Bidart suivants :

- M. Arnaud BINDER, directeur général adjoint - aménagement et développement urbain de la Ville de Biarritz
- M. Sebastien LARREZET, directeur général adjoint – ressources de la Ville de Biarritz
- Mme Agnès CHABAULT, directrice patrimoine bâti et logistique de la Ville de Biarritz
- M. Franck DRUESNES, chargé d'opérations, référent S.I.A.Z.I.M., accessibilité et SIG de la Ville de Biarritz
- M. Paul MAGNO, chef de cellule urbanisme règlementaire et planification de la Ville de Biarritz
- Mme Maité CHUBURU, directrice des sports de la Ville de Biarritz
- Mme Stéphanie LARREGNESTE, cheffe du service éducation de la Ville de Biarritz
- Mme Emmanuelle ARBOIN, directrice de l'ALSH Mouriscot
- M. Alain BLAISE, directeur des services techniques de la Ville de Bidart

Biarritz, le ...24/06/24.....

La Présidente du S.I.A.Z.I.M.


Maider AROSTEGUY